

TU
205
149

TRÉSORS DE MON PAYS

LA NEUVEVILLE



NEUCHÂTEL
ÉDITIONS DU GRIFFON

Tu 205 : 149

T R É S O R S D E M O N P A Y S

149

LA NEUVEVILLE

TEXTE DE
ROGER GOSSIN

PHOTOGRAPHIES DE
JACQUES DEGEN



NEUCHÂTEL
ÉDITIONS DU GRIFFON

K 79-14829-6
Payot

COLLECTION DIRIGÉE PAR MARCEL JORAY

LA VIGNETTE DE LA COUVERTURE A ÉTÉ DESSINÉE PAR
MARCEL NORTH

LES PHOTOLITHOS SONT DE ATESA-ARGRAF, A GENÈVE
IMPRIMÉ PAR PAUL ATTINGER S.A., A NEUCHATEL, EN 1978



27.4.78

EN DÉBOUCHANT DE LA FORÊT

Le voyageur arrive rarement à La Neuveville par le nord, c'est-à-dire par la route de la montagne. C'est pourtant l'approche de la localité qui procure la meilleure vue d'ensemble, qui permet d'embrasser du regard les rues qu'il vaut la peine de parcourir, de repérer les édifices remarquables.

La partie inférieure du mont est particulièrement abrupte. Il faut s'arrêter au sommet de cet escarpement, au sortir de la forêt, juste après que les arbres se sont écartés comme un rideau de scène, découvrant tout d'un coup à l'œil du spectateur les profondes perspectives d'un décor harmonieusement composé. La Neuveville, située en contrebas, est cachée par l'écran de verdure qui couronne l'âpre paroi. En s'avançant jusqu'au bord du replat, on trouve une brèche dans le rempart des buissons et des arbres, et la ville apparaît.

Il faut s'arrêter sous ces arbres dont les branches dominant le paysage, dominant ce lac hésitant entre le nord et le sud, et lui confèrent un je ne sais quoi de méridional. Ce petit coin de terre, cette terrasse suspendue au-dessus de La Neuveville semble être du Midi par sa végétation, par son aridité : des pins, des chênes de taille modeste ont ancré leurs racines dans une mince couche d'humus où partout la roche grise affleure. L'aspect de ce lieu est rhodanien et l'on pense au Valais, quelque part entre Martigny et Sierre. De même on pense à la Provence quand, à l'île de Saint-Pierre, au penchant de la butte, face à Cerlier, on laisse glisser son regard vers le bas de l'arête et vers l'île des Lapins.

La double clarté du ciel et de l'eau ajoute encore au caractère méridional du site. C'est ici la limite entre deux climats : on a quitté le Jura, on entre dans le pays du vignoble.

On s'arrête pour regarder la ville et le paysage, dans le créneau des frondaisons, par-dessous les branches étalées, à travers le réseau mouvant du feuillage.

On regarde le paysage et la ville. La vieille ville d'abord. On en distingue les deux parties : le bourg d'enceinte, côté lac, et le faubourg, côté montagne. Maisons et tours délimitent nettement le vieux bourg, et l'on voit ses trois rues parallèles orientées vers le lac. La rue du Faubourg, elle, s'étire d'ouest en est, entre ses jardins au midi, et ses vignes au nord.

La route du Château relie la ville d'enceinte à la rue du Faubourg et toutes trois dessinent une clef : la ville d'enceinte en est l'anneau, la route du Château la tige et la rue du Faubourg le panneton.

La ville nouvelle s'est répandue, si nous pouvons risquer cette image, tout autour de la ville primitive : demeures bourgeoises déjà anciennes, dont plusieurs sont repérables au cône immense d'un séquoia, essence dont il fut sans doute ici de mode, jadis, d'orner son parc ou son jardin; maisons modestes de toutes sortes et de toutes dimensions; nombreux blocs locatifs. Par bonheur il reste de la verdure : de beaux arbres, des jardins et des vergers où, l'hiver, des canots retournés attendent la belle saison et montrent leur carène au galbe si beau à voir.

Le lac est au centre du paysage. Ce qu'on en voit d'ici, ce qui s'impose au regard n'en est qu'une partie, celle qui s'étend devant La Neuveville, qui va jusqu'au Landeron et à la Thièle, à l'ouest, jusqu'à Cerlier, au sud, et, à l'est, jusqu'à l'île. C'est le haut lac, un lac à part. Il paraît bien fermé, bien retranché. C'est cette partie du lac de Biemme que les enfants d'ici ont regardée avant même d'avoir conscience des choses; ce sont ces rives qui entraînent dans le décor familier de leur vie quotidienne. C'est sur ces eaux qu'ils ont vu pour la première fois s'avancer un des « grands bateaux » de la société de navigation, et, de joie, ils ont battu des mains. C'est bien « leur » lac. Lac bien clos aux rives proches, il est semblable aux fontaines que la Renaissance a élevées dans les bourgades qui l'entourent. L'eau clapote dans le bassin octogonal. Tout autour retentissent les bruits familiers. Ainsi, par les beaux jours, les cloches se répondent de l'une à l'autre de ses rives. Jolimont est un gros brochet qu'un pêcheur a placé sur le bord du bassin. Le vieux Cerlier s'est posé sur le bout de son museau plat.

Le vieux Cerlier s'élève doucement le long de l'arête basse de Jolimont. Tourelle en bas, tourelle en haut; entre les deux, des toits en escalier. L'arête de Jolimont s'élève au-dessus du vieux Cerlier, juste assez pour former une colline modérée où faire de délicieuses promenades, puis s'allonge, s'allonge encore, et s'abaisse, là-bas, vers la plaine de la Thièle. Elle se prolonge, sur la gauche, par l'île de Saint-Pierre.

Le regard est entraîné vers le sud, par-dessus les collines du Plateau — le Vully, au loin, est posé dans ce tableau comme un rappel de Jolimont — par-delà les vallonnements, jusqu'aux Alpes qui festonnent l'horizon et que le couchant va bientôt rosir. Puis il revient vers la plaine de la Thièle, naguère encore si belle. Un paysage est comme un chant : le lac est comme le passage où la mélodie s'égrène en notes éclatantes et joyeuses ; les bois, les prairies et les cultures, celui où elle s'apaise et se répand en accents plus tranquilles ; et tous les deux se font mutuellement valoir. Ainsi, il y a peu d'années encore, la plaine de la Thièle, toute de douceur avec ses boqueteaux, ses prés, le damier de ses cultures, s'alliait harmonieusement à la nappe étincelante des lacs de Neuchâtel et de Biènnne. Hélas ! on l'a livrée à l'industrie, et le béton, le fer et la fumée la rongent comme une lèpre...

La plaine vient buter, sur la droite, contre les monts du Jura. Ils limitent le tableau par un raccourci saisissant : perspective de rochers, de croupes, de contreforts, allant du premier plan jusqu'à l'horizon où les montagnes bleues, de plus en plus diaphanes, légères, immatérielles, semblent se fondre dans les lointains lumineux.

A la tour Carrée, les cloches se sont mises à sonner, comme pour prouver que le vieux donjon est encore le centre de la ville, et leur musique s'épanche dans la paix du samedi soir. Une grande douceur a empreint toutes choses, la lumière indulgente des fins de jour les a revêtues. Le regard se pose avec gratitude sur le corps précieux des collines, sur la soie brillante de l'eau. Le lac est calme. Pas une ride. Il luit, semblable à un miroir comme en avaient les Romaines à leur toilette, un miroir rond à manche d'argent posé au milieu d'une large étoffe de velours vert aux plis parallèles. Jolimont est l'un de ces plis ; la Chaîne du Lac en est un autre. Et le manche d'argent, c'est la Thièle qui brille, là-bas, entre les saules.

Le lac est calme et lumineux. Il est aussi lumineux que le ciel, aussi pur, aussi profond. Les cloches, par les beaux jours, se répondent de l'une à l'autre de ses rives. Voilà qu'en effet celles de Cerlier s'animent à leur tour et vibrent dans l'air tout vibrant de lumière.

Le soir approche. Bientôt l'ombre va mettre, dans les masses de feuillage, des zones obscures. Bientôt le joran, glissant sur les pentes de la montagne, soulèvera sur le lac des vaguelettes courtes et droites qui courront, taches sombres et rapides, sur l'eau moirée. Et ce sera le présage d'un lendemain radieux. Bientôt les fontaines de la rue du Marché, des Courtines, du Faubourg, les fontaines qui, tout le jour, dans le bruit se sont tues, vont se mettre à chanter.

UN PEU D'HISTOIRE

Une ville neuve s'organise

Fondée par l'évêque de Bâle Gérard de Vuippens pour servir de bastion avancé de l'Evêché et faire échec aux visées agressives des comtes de Neuchâtel, La Neuveville fut construite de 1312 à 1318. Le prince lui accorda dès l'origine, soit en 1318, une charte de franchises qui lui assurait une grande liberté. Ce faisant, il voulait engager le plus grand nombre possible de personnes à s'établir dans la nouvelle enceinte. D'autre part, le rôle de boulevard des terres épiscopales que le bourg était appelé à jouer explique aussi ce statut privilégié. En effet, les bourgeois tenaient lieu de garnison pour le château du Schlossberg — construit en 1283 — sans qu'il en coûtât rien au prince, la population subvenant elle-même à ses besoins. La Neuveville protégeait l'évêque; l'évêque, en échange, lui accordait des franchises. Elles furent confirmées et élargies plusieurs fois au cours du XIV^e siècle.

Dans son accession à une situation voisine de l'autonomie, La Neuveville a été favorisée par l'évolution historique où s'insère le premier siècle de son existence, et par des circonstances particulières. Elle a bénéficié du mouvement d'émancipation communale auquel on assiste dans cette période de transition qui va de 1300 à 1500, qui marque la fin du Moyen Age et annonce le début des temps modernes. La structure de la société est encore féodale, mais le pouvoir des seigneurs décroît en même temps que la bourgeoisie s'affirme. Les villes se développent, s'organisent, obtiennent des princes leurs chartes, et certaines s'érigent en républiques autonomes. Les gens de La Neuveville n'ignoraient pas ce qui se passait ailleurs. Ils se sont organisés sur le modèle des villes suisses de l'époque. Des circonstances particulières, avons-nous dit, les ont aidés d'autre part. Ainsi en 1367. Le prince-évêque Jean de Vienne, en conflit avec les Biennois, avait incendié leur ville. Les Biennois firent appel à leurs alliés de Berne, qui vinrent avec eux investir La Neuveville et le Schlossberg, où l'évêque s'était réfugié. Ils ne purent s'emparer ni de la ville ni du château et levèrent le siège. L'année suivante, Jean de Vienne accorda aux Neuvevillois, en récompense de l'aide qu'ils lui avaient fournie, de nouveaux privilèges, un sceau et le droit de bannière. C'étaient à cette époque les symboles de la liberté.

A l'instar des communautés urbaines de notre pays, La Neuveville avait son Petit et son Grand Conseil, de vingt-quatre membres chacun. C'est le Petit Conseil

qui détenait l'essentiel du pouvoir; c'est lui qui administrait la justice. Il se renouvelait lui-même et nommait les membres du Grand Conseil, choisis dans les trois confréries — les « vignolans » ou vigneron, les pêcheurs et les « escoffiers » ou cordonniers — à raison de huit par confrérie. Il nommait également les deux maîtres-bourgeois, magistrats dont la charge correspondait à celle des bourgmestres et des avoyers de la Suisse allemande. Le prince-évêque était représenté par le châtelain, qui exerçait la haute surveillance. En matière de justice, le prince intervenait rarement : il exerçait le droit de grâce, et le châtelain présidait en son nom le Tribunal suprême, qui n'avait à connaître que des causes les plus importantes. Dans le domaine fiscal, ses droits se limitaient à peu de chose.

La Neuveville jouissait donc d'une large autonomie sur les trois plans de l'administration, de la justice et de l'impôt. Relevons, pour compléter cet aperçu, deux caractéristiques que La Neuveville partage avec les autres villes sous l'Ancien Régime. Elle ignore le principe de la séparation des pouvoirs, tous concentrés dans les mêmes personnes. D'autre part, le gouvernement est exercé par les bourgeois; les simples habitants en sont exclus. De plus, le titre de bourgeois, assez facile à acquérir au début, s'obtient de plus en plus malaisément au cours des temps, surtout au XVII^e et au XVIII^e siècle. Il se produit le même phénomène que dans les villes à gouvernement patricien. La bourgeoisie a tendance à se fermer, soucieuse de se réserver fonctions et profits. Il faudra la Révolution pour mettre fin à cet abus.

L'alliance avec Berne. La Réforme

En 1388, La Neuveville signait un traité de combourgeoisie avec Berne. C'est, dans l'histoire de la petite ville, un événement qui eut les conséquences les plus importantes et les plus lointaines.

Mais d'abord, pourquoi cette alliance ? La Neuveville ne se trouvait sans doute pas suffisamment protégée par son suzerain l'évêque, lointain et militairement faible. Berne, en revanche, était une puissance. La Neuveville devait en subir l'attraction, comme Bienne, alliée, elle aussi, de la ville des bords de l'Aar. Berne pourrait en outre soutenir La Neuveville ou servir de médiatrice dans des conflits éventuels avec le prince ou avec Bienne, qui prétendait avoir des droits sur sa voisine, cette cadette. Cela ne manqua pas de se produire, plus d'une fois.

Cette alliance fut onéreuse. Berne avait fait des Neuvevillois ses combourgeois à condition qu'ils « tiraient en guerre » avec elle. Ils remplirent scrupuleusement

leurs engagements. Parlant de l'histoire militaire de La Neuveville, on cite toujours l'épisode des guerres de Bourgogne. On oublie les nombreuses autres expéditions auxquelles prirent part, du XV^e au XVIII^e siècle, les contingents neuvevillois et ceux du plateau de Diesse — car les gens du plateau marchaient sous la bannière de La Neuveville. Ils sont présents partout : à la conquête de l'Argovie; au siège de Greifensee et à Saint-Jacques sur la Birse, pendant la guerre de Zurich; à Blamont, à Grandson, à Morat, contre le Téméraire; à Dornach contre l'empereur. Ils sont aux guerres d'Italie et on les trouve à Varèse, à Venise, à Milan. Ils prennent part à la conquête du Pays de Vaud. Lors de la guerre de Trente Ans, c'est le prince-évêque qui requiert leur aide. Il est intéressant de noter que La Neuveville, si exacte à fournir son contingent aux Bernois, montre beaucoup moins d'empressement à secourir son souverain. Elle se fait un peu tirer l'oreille et mobilise en traînant les pieds. Berne, qui a aussi levé des troupes, se plaint un jour que les Neuvevillois, chargés d'une mission de garde du côté de Saulcy, ont retiré leurs gens... à cause des vendanges. La Neuveville est de nouveau aux côtés de Berne à la guerre des paysans, aux deux guerres de Villmergen. Si ces campagnes — toutes n'ont pas été citées, il s'en faut — n'étaient pas toujours sanglantes, elles coûtaient toujours cher et grevaient lourdement le budget d'une bourgade de moins de 1000 habitants. La Neuveville a accepté ce sacrifice, jugeant qu'il valait la peine de payer ce prix l'avantage de constituer une petite république à peu près indépendante.

Ces relations suivies avec Berne, les contacts qui s'étaient établis, à l'occasion de nombreuses campagnes militaires, non seulement entre les Neuvevillois et Berne, mais aussi ses alliés, eurent pour effet de rapprocher La Neuveville des cantons suisses. Aussi n'est-il pas étonnant que son plus cher désir, en 1815, ait été de se voir intégrer à la Confédération. Par l'intermédiaire de Berne, elle avait été, depuis longtemps, associée à son histoire.

L'adhésion de La Neuveville à la Réforme fut une autre conséquence de l'alliance avec Berne. L'appui accordé à Farel par le gouvernement bernois fut déterminant dans la campagne que mena le prédicateur pour faire triompher la nouvelle foi. Le jour où elle fut adoptée, en décembre 1530, les Neuvevillois amorcèrent un tournant de leur histoire. Non seulement la vie spirituelle, mais, en un temps où la religion commande, imprègne ou influence toutes les démarches de la pensée, la vie intellectuelle tout entière, et par suite la mentalité et le comportement journalier de toute une population, allaient être profondément modifiés. Une ère s'ouvre, d'austérité imposée — fréquentation des cultes obligatoire, contrôle exercé par le « Consistoire », comme à Genève, de la vie privée — mais

aussi de ferveur et de piété sincère, de rigueur consentie, de discipline et de tension morales capables d'élever l'homme au-dessus de lui-même.

L'introduction de la Réforme influa à son tour sur l'histoire locale en mettant La Neuveville en contact avec la Suisse romande. Par l'intermédiaire des pasteurs — quantité d'entre eux, au début, étaient des Romands ou des Français — par le canal de la vie religieuse en général, toutes sortes d'échanges et de rapports intellectuels, suivis et féconds, s'établirent entre la petite ville et les centres romands. La Neuveville, située à la limite des langues, sujette d'une principauté germanique, alliée à des Suisses allemands, se trouva rattachée, par l'Eglise, à une communauté d'expression française, pour la sauvegarde de son patrimoine culturel et linguistique.

Les siècles passent...

Et La Neuveville coule, entre ses murs, une existence qu'on peut imaginer assez repliée, assez monotone, celle de toutes les bourgades d'autrefois. Il est difficile de se représenter avec un peu de précision ce qu'éprouvaient nos ancêtres, faux de vouloir condenser en une image leur vie avec son train-train quotidien, ses peines et ses joies, ses distractions et ses fastes. Nous sommes en présence de six siècles et demi d'histoire : l'existence au XIX^e siècle n'est pas ce qu'elle était sous l'Ancien Régime ; à combien plus forte raison diffère-t-elle de celle qu'on menait à la Renaissance, ou deux cents ans avant la Réforme.

Sans doute vivait-on simplement. Si, à certaines occasions, par exemple lors de la visite d'un prince-évêque, on servit dans les salles de l'Hôtel de Ville des repas d'une richesse qui étonne, où le raffinement le disputait à l'abondance, où les mets les plus rares se succédaient par dizaines, le tout arrosé des crus les plus réputés de Suisse et de France, l'ordinaire était frugal et manquait de variété. On faisait honneur aux vins du pays, peut-être pour rompre l'uniformité d'une vie confinée. Car on devait s'ennuyer ferme, dès ce jour de 1736 par exemple, où le Magistrat — c'est ainsi qu'on désignait les conseillers — scandalisé de voir les paroissiens désertier le temple pour déambuler sur les chemins ou faire des promenades à l'île de Saint-Pierre, leur interdit de sortir de la ville le dimanche. Si encore il avait été loisible de fumer pour trouver une compensation à tant de contraintes — le Consistoire imposait la manière de se vêtir, de se nourrir, pourchassait le luxe, restreignait la danse, surveillait la conduite de chacun — mais le tabac aussi était proscrit et l'usage en avait été interdit en 1675, peu après qu'il s'était répandu dans le pays.

Mais ce n'est là qu'une vue fragmentaire de la vie d'autrefois, quelques faits se rapportant à telle période, et qui ne seraient plus vrais pour une autre. Aussi nous sommes-nous efforcé, dans la mesure du possible, de les situer dans le temps. Ce sont quelques détails surgis de l'ombre, éclairés par un mince rayon de lumière promené sur la grande fresque obscure des siècles révolus.

Il est bien difficile aussi de porter un jugement sur nos prédécesseurs. Ils nous apparaissent à la fois durs et pitoyables, mesquins et généreux, étroits et tolérants. Leur justice était sévère, mais c'était celle de leur temps. Le XVII^e siècle a brûlé de prétendues sorcières, mais les procès en sorcellerie ont foisonné dans tout l'Evêché et, au-delà de nos frontières, dans plusieurs pays d'Europe. Dès la seconde moitié du même siècle et jusqu'à la Révolution, on livrait au mépris public, en les exposant dans le « tourniquet » — sorte de cage circulaire tournant sur un pivot — les auteurs de petits vols et de scandales. Mais le pilori était en usage partout. Tout cela, ainsi que d'autres peines infamantes, caractérise une époque plutôt que La Neuveville et ses habitants. Naïvement vaniteux, ils se querellaient sans fin pour des questions de préséance à l'église, mais pratiquaient à l'égard des malheureux une inépuisable charité. Un incendie éclatait-il quelque part, on faisait une collecte en faveur des sinistrés, non seulement pour les voisins immédiats, mais pour des localités éloignées : Cudrefin, La Chaux-de-Fonds, Berthoud. De même jamais ils ne faillirent aux devoirs de la solidarité envers les membres persécutés des églises du Refuge, qui vinrent en foule solliciter leur aide. Leur mérite vaut d'être relevé, puisqu'on estime qu'entre les années 1671 et 1709, onze mille à douze mille réfugiés au moins reçurent d'eux secours et réconfort. Signalons encore un fait qu'on peut porter au crédit des Neuvevillois. S'ils ont fait les guerres de Villmergen, jamais la différence des confessions ne suscita de conflits entre eux et les princes-évêques ou les abbés de Bellelay, avec qui ils étaient en rapports suivis.

Le Magistrat était imbu de son importance, féru de son autorité, toujours soucieux de défendre son prestige. A lui seul, le soin qu'il vouait au costume et à la tenue, en témoigne : les conseillers se rendaient aux séances, et à l'église, en manteau et rabat, l'épée au côté. Il sévissait avec vigueur contre quiconque lui manquait de respect. Il était jaloux de ses droits et de ses libertés. Il les a défendus avec énergie contre tous les actes des princes-évêques qui lui paraissaient porter atteinte à son autonomie.

Au XVIII^e siècle, le régime politique des bourgeoisies et des patriciats est sclérosé et suscite un peu partout l'opposition ouverte d'hommes épris d'équité qui réclament d'indispensables réformes. A La Neuveville, une véritable insur-

rection, appelée, du nom de son chef, troubles Petitmaître, éclata en 1734. L'opposition s'en prenait aux institutions elles-mêmes, mais aussi à la personne de certains conseillers, qu'elle accusait de malversations et de dilapidation des deniers publics. Elle succomba. Le prince-évêque, et Berne surtout, intervinrent. Une enquête fut ouverte et le contrôle des comptes tourna à la confusion de Petitmaître, qui fut condamné à mort. Il réussit à s'évader, dans des conditions mystérieuses, pendant la nuit qui précéda le jour fixé pour son exécution.

La Révolution. Le rattachement à Berne. Autres événements

Vinrent la Révolution française et ses remous, et l'occupation étrangère. La Neuveville, avec l'Evêché de Bâle, fut rattachée à la France. Le nord de l'Evêché fut occupé militairement dès 1792, le sud dès 1797. La Neuveville avait perdu ses institutions, toute son organisation interne, et surtout sa belle autonomie. Le bénéfice politique de la Révolution ne déploya ses effets que plus tard. De 1797 à 1814, La Neuveville connut les mêmes maux que le reste de l'Evêché : étroite dépendance politique, lourde fiscalité, réquisitions incessantes, marasme économique, conscription aux exigences insatiables et qui devint de plus en plus odieuse à la population.

Les défaites napoléoniennes mirent fin à l'expansion de la France, dont les troupes évacuèrent l'Evêché. Celui-ci était devenu « chose sans maître ». Qu'allait-il advenir de ce pays ? Les princes-évêques seraient-ils admis à reprendre possession de leurs Etats ? Les Neuvevillois se bercèrent quelque temps de cette illusion, désireux qu'ils étaient de retrouver la situation privilégiée et l'autonomie que leur avaient values cinq siècles du régime des princes-évêques. Le Conseil provisoire, qui administra la ville après le départ des autorités mises en place sous le régime français, adressa à la Diète fédérale, le 7 mai 1814, une supplique dans laquelle il souhaitait la restauration de l'ancien régime épiscopal et le maintien des relations de La Neuveville avec Berne et Bienne. Mais le rétablissement de l'Evêché paraissait improbable. Notons en passant qu'en effet le Congrès de Vienne ne restaura aucune des principautés épiscopales du Saint-Empire. Quelle autre solution pouvait-on envisager ? Quel vœu trouverait l'agrément des grandes puissances ? Effectivement on devait se borner à formuler des souhaits, la décision étant réservée au Congrès de Vienne, qui allait se réunir au mois de novembre de cette année 1814.

On examina diverses possibilités. On évoqua l'idée de se réunir au Comté de Neuchâtel, et celle de former un canton avec Bienne et le sud de l'Evêché. Le désir le plus largement partagé était de se rattacher au canton de Berne.

C'est entre ces trois éventualités qu'eurent à choisir les bourgeois réunis en assemblée, le 31 juillet 1814. Ils se prononcèrent à l'unanimité pour la réunion à Berne.

Les membres des autorités étaient beaucoup plus hésitants. Ils conservaient la nostalgie des institutions et du statut politique d'avant la Révolution. Cependant le Conseil provisoire était entré en conflit avec le baron d'Andlau, gouverneur général de l'Evêché. Celui-ci prononça, le 23 août, la dissolution du Conseil et ordonna que de nouvelles autorités fussent constituées. Un nouveau Conseil fut désigné le 9 septembre. Dans la séance qu'il tint le 12 septembre, il soutint une dernière solution, qui aurait consisté dans le retour des princes-évêques et l'incorporation de la principauté dans la Confédération sous la forme d'un canton indépendant. Ce vœu s'accompagnait d'un souhait subsidiaire, à savoir le rattachement à Berne.

Ce projet d'ériger l'Evêché de Bâle en un canton suisse placé sous l'autorité des princes-évêques était précisément celui que défendait le baron d'Andlau et qu'il s'employait de tout son pouvoir à faire prévaloir dans l'ensemble du Jura.

Il existait à La Neuveville, en cette année décisive, un mouvement d'opinion en faveur de Berne. Il était la conséquence de cinq siècles de relations suivies avec la ville des bords de l'Aar, et doit être ramené en définitive à l'alliance de 1388. La faiblesse du pouvoir épiscopal, qui seule avait permis cette alliance, avait valu à La Neuveville une ample liberté, mais elle l'avait détachée de son souverain. D'ailleurs elle avait aussi éloigné de lui, et pour les mêmes raisons, tout le sud de l'Evêché. Dans ces circonstances, et compte tenu en outre de la division religieuse, quoi d'étonnant que les hommes de 1814 n'aient pas éprouvé un sentiment plus vif de l'unité jurassienne ? Ainsi la débilité du pouvoir des princes-évêques, l'incapacité où ils furent de créer parmi les Jurassiens un sentiment de commune appartenance à une patrie, expliquent l'absence d'une volonté nationale forte et affirmée.

Les événements auraient-ils pris un cours différent, si elle avait existé et qu'elle se fût manifestée avec vigueur en ce moment crucial ? Une occasion unique s'était présentée d'ériger le Jura en canton autonome, ce qui aurait constitué pour lui le meilleur moyen de devenir le maître de son destin et de se réaliser pleinement. Certes, il n'a pas été appelé à décider de son sort. C'est le Congrès de Vienne qui a disposé de lui. Toujours est-il que le manque de détermination des Jurassiens,

leurs vœux souvent fluctuants, leurs aspirations divergentes et parfois contradictoires, ont fait tort au pays.

Donc La Neuveville, partageant le sort de l'Evêché de Bâle, fut incorporée au canton de Berne par le Congrès de Vienne, en 1815. C'est un nouveau tournant de son histoire qui s'amorce à cette date. De république quasi autonome, elle tombait au rang de simple commune. C'était une déchéance, mais elle s'y était attendue. Elle avait souhaité ce statut politique tout en sachant qu'en l'obtenant elle aurait beaucoup à perdre; elle ne l'avait accepté que comme un pis-aller.

Elle fut cependant bien déçue de se voir rattachée au district de Cerlier et de dépendre de sa cour de justice. Une heureuse réforme survint en 1846, qui redonna à La Neuveville quelque importance et un peu de lustre, puisqu'elle fut alors érigée en chef-lieu d'un district qui englobe, avec elle, quatre communes du plateau de Diesse.

Au cours du XIX^e, puis du XX^e siècle, l'histoire de La Neuveville compte peu de faits politiques saillants, ou bien ils sont communs au Jura, au canton de Berne ou à la Confédération.

Il faut cependant relater deux événements d'actualité. L'année 1974 aura été aussi capitale pour le Jura que 1815. Il avait à choisir son destin : demeurer bernois ou former un canton suisse. Le 23 juin, La Neuveville manifesta sa volonté de rester bernoise. Elle confirma cette décision le 16 mars 1975.

DESTIN D'UNE PETITE VILLE

Une ville bien isolée

On dit de celui qu'un sort malheureux a privé d'amis : « C'est un homme seul. » Si cela s'entendait aussi des choses, on pourrait dire de La Neuveville que c'est une ville seule. La géographie et l'histoire se sont plu à l'isoler. Elle occupait dans l'Evêché de Bâle et occupe aujourd'hui dans le Jura une position excentrique. Chef-lieu d'un district dont elle forme la pointe méridionale, elle est séparée des quatre communes qui le constituent avec elle par la haute rampe de la Chaîne du Lac. De plus, ce sont des localités rurales, tandis qu'elle est viticole. De ses voisins de l'est et du sud, elle est isolée par la langue : à Gléresse, ou Ligerz, et à Cerlier,

ou Erlach, on parle l'allemand. Enfin, du côté du Landeron, c'est-à-dire de la Suisse romande, la frontière cantonale dresse un nouvel obstacle. La situation était encore aggravée, pendant des siècles, par la différence des confessions, La Neuveville étant protestante et Le Landeron catholique.

Population

On peut admettre que pendant cinq siècles, la population de La Neuveville a oscillé entre 800 et 1000 habitants environ. En 1800, La Neuveville comptait 1178 habitants; en 1850, 1719; en 1900, 2248. En 1920, la population atteint le chiffre de 2511. Il ne variera que très peu jusqu'en 1950. A cette date, il est de 2709. Depuis lors, il s'est élevé assez rapidement, pour culminer à 3919 en 1975, puis a quelque peu fléchi. Le 1^{er} janvier 1978, il y avait à La Neuveville 3607 habitants.

Il est intéressant d'établir un parallèle entre la progression du chiffre de la population à La Neuveville et à Bienne. Une telle comparaison peut paraître inattendue, sinon saugrenue. Mais il faut savoir que pendant les longs siècles où La Neuveville comptait de 800 à 1000 habitants, Bienne n'en avait que quelques centaines de plus. La situation des deux villes au sein de l'Evêché était comparable, toutes deux jouissant de la même autonomie. Certes, Bienne pouvait se prévaloir d'un peu plus d'importance et de prestige. Il demeure que les deux cités, encore que liées par un traité de combourgeoisie, étaient rivales. En 1850 encore, alors que La Neuveville avait, comme nous l'avons déjà dit, 1719 habitants, Bienne n'en comptait que le double environ, soit 3462. Mais en 1978, la ville de Bienne est quinze fois plus peuplée que La Neuveville : environ 56 800 habitants contre 3600.

Bienne a participé à ce phénomène d'exceptionnelle expansion urbaine qui marque le XIX^e siècle et le nôtre, tandis que La Neuveville en est restée à l'écart. Ce n'est pas le lieu d'analyser les causes du développement de Bienne. Certaines sont évidentes. Un regard jeté sur une carte géographique nous montre Bienne située au croisement de voies de communication importantes, dans une plaine favorable au développement urbain. Au contraire, nous voyons que La Neuveville n'est pas un carrefour, qu'elle manque de place entre la montagne et le lac, et qu'elle est coupée de son arrière-pays par une rampe de 400 mètres. L'isolement linguistique et politique dont nous avons parlé constituait une entrave supplémentaire à son expansion.

Le destin de La Neuveville était donc de demeurer une petite ville. Nous constatons qu'en cent trente ans, elle a un peu plus que doublé le chiffre de sa population. C'est dire qu'elle a depuis longtemps débordé le cadre de la ville primitive, dans toutes les directions, mais depuis quelques années, surtout vers l'est, où se sont construits des quartiers qui forment toute une agglomération nouvelle.

Activités diverses. Les écoles

Nous parlerons plus loin de la viticulture, si importante à La Neuveville. Quant à l'industrie, elle est active et diversifiée. L'horlogerie s'y pratique de longue date, puisqu'elle fut introduite dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Plusieurs autres s'y sont ajoutées. Toutes ces activités, jointes au commerce, à l'artisanat, à l'hôtellerie, aux professions libérales, conditionnent la vie économique de la petite ville.

L'instruction et l'éducation des adolescents y jouent un rôle important depuis deux cents ans. Dès la fin du XVIII^e siècle, de nombreux instituts, dont certains jouirent d'une réputation qui rayonna bien au-delà de nos frontières, ont accueilli jeunes gens et jeunes filles, venus de Suisse et de l'étranger pour apprendre le français. Le nombre des établissements privés a diminué depuis l'ouverture de l'École de commerce, en 1912. Cette école publique a repris la tradition et la poursuit, concurremment avec les instituts, car ses élèves, en grande majorité de langue allemande, se vouent à l'étude du français autant qu'à celle des disciplines commerciales.

D'autre part, bien longtemps avant les débuts de l'enseignement privé, le Conseil vouait ses soins à l'instruction de sa propre jeunesse. L'école populaire existait vraisemblablement dès avant la Réforme. Une école latine fut fondée vers 1650. Elle fut remplacée par un progymnase en 1846. Une école secondaire des jeunes filles, créée en 1869, fut supprimée en 1912, et ses élèves fréquentèrent dès lors le progymnase. Signalons que ce dernier a récemment changé d'immeuble et de nom. Depuis 1972, il est logé dans un beau bâtiment moderne et s'appelle Collège du district.

La défense du français

Ce long passé de tradition scolaire a fait de La Neuveville une petite ville d'études. Elle se doit par conséquent de maintenir la vie de l'esprit à un niveau

qui corresponde à ce rôle, tout modeste qu'il est. Cette vocation et surtout sa situation à la frontière linguistique, lui font un devoir impérieux de défendre l'intégrité de sa langue et de son patrimoine culturel, puisque le français tient la place d'honneur dans l'instruction qu'elle dispense à la jeunesse. Plus qu'un devoir, c'est une nécessité inéluctable, sous peine de voir l'influence de l'idiome étranger déployer ses désastreux effets; la langue se corrompre et perdre ses ressources; ce qu'elle a de plus original, d'irremplaçable, disparaître dans la fadeur d'un vocabulaire passe-partout, d'un langage indigent, sans saveur et sans vigueur. Ce tableau est poussé au noir et peint un état extrême, celui où le danger que court toute communauté en contact permanent avec une population voisine de langue étrangère, est multiplié par la pratique du bilinguisme. Or La Neuveville est romande, non bilingue. Elle doit cependant être sur ses gardes, car la lutte contre l'insidieuse infiltration du parler allemand requiert une vigilance incessante. D'ailleurs seuls seront vigilants et toujours prêts à lutter ceux qu'animent l'amour et le respect de leur langue. Voilà les deux vertus indispensables dans ce combat, celles qui le rendront efficace. Tout le reste sera donné par surcroît... Cela est dit en parfaite amitié pour nos concitoyens de langue allemande. Les mêmes arguments pourraient être invoqués en faveur de leur parler. L'essentiel est de préserver la pureté de chaque idiome, quel qu'il soit; c'est d'éviter que s'installe, dans l'indifférence, la détestable, la funeste confusion où s'abâtardit le génie même d'une langue.

Nous avons vu que La Neuveville, terre isolée d'expression française, s'est rapprochée, à la Réforme, de la Suisse romande. Il faut qu'elle établisse avec elle le plus de contacts possible, par-dessus les frontières cantonales, et qu'elle noue le plus de liens possible avec le Jura, par-dessus les montagnes.

LES TÉMOINS DU PASSÉ

Problème d'orientation

Arrivant à La Neuveville, on y pénètre le plus souvent par l'une ou l'autre des extrémités de la Grand-rue, qui est parallèle au lac. Cette rue étant la plus passante, on a tendance à croire qu'elle forme l'axe de la ville, que celle-ci est orientée

est-ouest et que les rues perpendiculaires à cette direction sont des rues secondaires. C'est le contraire qui est vrai. Les trois rues de la ville primitive se dirigeaient vers le lac. La vieille cité formait approximativement un hexagone ceinturé de murs et percé de deux portes, une au nord, une au sud. Des tours de flanquement et un fossé complétaient le dispositif de défense. Par la porte du nord, on accédait aux vignes et au château, par celle du sud, au lac. Reliant les deux portes, la rue principale, ou rue du Marché, formait la ligne médiane. Deux rues parallèles, plus étroites, s'ouvraient l'une à l'est, l'autre à l'ouest, chacune d'elles séparée de la principale par une double rangée de maisons. Enfin, au nord et au sud, de courtes rues transversales reliaient entre elles les trois premières. Cette orientation de la ville et l'emplacement des portes s'expliquent par le fait qu'à l'origine le trafic se faisait par le lac. Point de route carrossable de La Neuveville à Bienne. Des bateliers transportaient voyageurs et marchandises. Un sentier de halage longeait la rive. Pour se rendre à Bienne en voiture, il fallait contourner le lac par Saint-Jean et Anet. En 1626, une troisième porte avait été pratiquée dans le mur à l'ouest, la Neuve-Porte, démolie pour les besoins de la circulation, en 1844, lors de la construction de la route reliant Bienne à La Neuveville.

L'ouverture de cette route vint tout changer. La nouvelle voie traversa le nord de l'enceinte de part en part, empruntant le tracé des ruelles transversales citées plus haut. La rue ainsi créée fut gratifiée — par antiphrase, serait-on tenté de dire — du nom de Grand-rue. Étroite et sinueuse, elle était impropre à canaliser une circulation devenue, au cours de notre siècle, plus intense d'année en année. Il s'y produisait des embouteillages journaliers. Le flot ininterrompu des véhicules à moteur avait enlevé à la vieille ville tout caractère d'intimité et accusait fâcheusement la coupure qu'on y avait pratiquée.

La Grand-rue est redevenue plus tranquille depuis que s'est ouvert, en 1977, un tronçon de la route nationale 5, situé en bordure sud de la voie de chemin de fer. Il absorbe le trafic de transit, et la Grand-rue ne sert plus qu'à la circulation locale. On y respire mieux, ainsi que dans le bourg d'enceinte tout entier. Hélas! on n'a réussi qu'à déplacer le mal. Cette route s'est faite aux dépens des quais, qui s'en sont trouvés rétrécis, et de la rive, de sa tranquillité et de son charme.

Mais revenons-en à la Grand-rue. Son ouverture a entraîné une direction nouvelle du sens général de la circulation. Allant à l'origine du nord vers le sud, il a pivoté de 90 degrés pour s'orienter d'est en ouest. Par la force des choses, elle est devenue la rue principale; des magasins s'y sont ouverts, et la rue du Marché s'est trouvée déçue de son rang.

Etant donné le plan conçu par l'architecte de 1312, c'est, d'après ce qui vient d'être dit, par le lac et la tour de Rive que le visiteur devrait pénétrer dans l'enceinte, empruntant le chemin des princes-évêques venus recevoir le serment de leurs féaux sujets, ou des combourgeois de Berne, ou de Farel, le prédicant, ou de la duchesse de Nemours, au nom si bien sonnante, bref des hôtes et voyageurs d'autrefois, illustres ou inconnus.

Depuis quelque cent vingt ans, l'aspect du port et de la rive a bien changé. D'abord est venue la construction de la voie ferrée, ouverte au trafic en 1860. Puis les grands travaux de la première correction des eaux du Jura, exécutés de 1868 à 1878, ont eu pour effet d'abaisser de 2 m 20 le niveau du lac, de sorte que toute une zone de rive, jusque-là immergée, est apparue. Enfin l'autoroute a encore élargi la séparation créée entre la ville et le lac par l'établissement de la ligne de chemin de fer.

Au cœur de la ville

Les distances ne sont pas grandes à La Neuveville. Quelques pas — effaçons par la pensée la voie ferrée et l'autoroute — et nous voici devant la tour de Rive, autrement dit la porte du lac. Est-il une ville assez bien conservée pour que, désireux d'évoquer son visage d'autrefois, on ne soit pas contraint de faire un effort d'imagination ? Ici, plus de fossé, et les remparts, auxquels, à l'intérieur, se sont adossées les maisons, tout d'abord percés ici et là d'une fenêtre, furent démolis pour faire place aux façades de nouveaux bâtiments, ou bien, incorporés aux immeubles, ne sont plus reconnaissables à première vue. La tour de Rive a été construite en même temps que la ville. La date de 1660, qui figure au-dessus du plein cintre de la porte, ainsi que sur les vantaux, indique l'année d'une restauration. Sur le contrefort ouest, à 1 m 20 du sol, on distingue la date de 1634 accompagnée d'une croix qui marque, dit-on, le niveau atteint par le lac lors d'une crue d'une exceptionnelle ampleur. Avec ses créneaux, ses trois consoles qui ne supportent plus rien, ses contreforts, cette tour, si joliment proportionnée, a un petit air héroïque qui en fait la plus charmante entrée qu'on puisse imaginer pour la minuscule cité médiévale où nous pénétrons maintenant.

Nous sommes dans la rue du Marché, au cœur de la ville. En haut et en bas, une fontaine. Un ruisseau coule de l'une à l'autre. Bassins octogonaux ; au centre de chacun d'eux, un fût à chapiteau supporte un banneret. Cuirassé et empanaché, jarret tendu, la main gauche à l'épée, il serre de la dextre la hampe d'un fanion

aux armes de la ville. Ces fontaines, érigées en 1550, sont dues au ciseau de Laurent Perroud, qui en a sculpté d'autres pour le compte des villes de Delémont et de Porrentruy et qui a construit la maison des Halles, à Neuchâtel.

Face à la fontaine du bas s'élève la maison corporative des vigneron : voûtes et poutres apparentes ; sur la façade, les armoiries de la confrérie. Ce bâtiment, avec la tour de Rive, ferme la perspective de la rue vers le bas, tandis qu'elle est arrêtée au nord par la tour Rouge ou tour de l'Horloge. C'est l'autre porte de la ville. Elle fut édifée à la fondation de la cité. Elle devait être semblable à la tour de Rive, à laquelle elle faisait pendant. La flèche, très effilée, très élégante, fut ajoutée en 1593. On munit l'édifice d'une horloge et de deux cadrans « tant pour le regard des bourgeois, des étrangers et passants, que pour le bien et la commodité ». Voilà des siècles que les Neuvevillois y lisent l'heure ; ils peuvent lire aussi, sur les mêmes façades de la tour, les armoiries de leur ville : *de gueules à deux clefs d'argent en sautoir sur un mont de trois coupeaux de sable.*

Jolies tours et gentilles fontaines — leur musique, la nuit venue, berce, comme autrefois, le sommeil de la rue — ; maisons étroites et profondes, point somptueuses, bien qu'on soit dans la rue principale ; ici et là, une fenêtre à meneaux. Façades toutes simples, la plupart dominées par une curieuse construction qu'on retrouve dans toutes les rues de la vieille ville, de même qu'à la rue du Faubourg : à la hauteur du toit, une ouverture, large et haute comme une fenêtre, abritée par un auvent en surplomb muni d'une poulie, permet de monter dans les combles, du dehors, la provision de bois ou de sarments, plus commodément qu'on ne ferait par l'étroit escalier.

Jolie rue, vigneronne et presque citadine, bien close et sans disparate, plaisante au regard, où qu'il se pose. Elle est un peu comme l'expression visible, traduite dans la pierre, de cette petite ville, de sa vocation, de son histoire et de ses ambitions. Là-bas, ciselé dans le mur et bien en vue, le double écu des vignolans arbore ses serpettes, ses pampres et ses grappes : emblèmes de la vigne, une des raisons d'être de La Neuveville. Le banneret se campe plus haut sur son piédestal : c'est le guerrier qui a affronté le Téméraire, la petite cité qui a choisi la pente de son histoire en liant son sort à celui des Confédérés, quoi qu'il en coûte. Très haut, la tour érige sa flèche comme une affirmation orgueilleuse : symbole de la communauté qui proclame sa fierté d'être elle-même et maîtresse chez elle, petite république ayant sa propre organisation politique, sujette loyale de son prince, exacte alliée de Berne, mais aussi libre, aussi indépendante que possible.

Soir d'été. Les hirondelles crient et volent par-dessus les toits. Les enfants crient et sautent par-dessus le ruisseau. Une corde glisse sur une poulie ; en bas,

un homme tire sur la corde, et le fagot monte par saccades, d'étage en étage, jusqu'au pignon, sous les tuiles. La flèche de la tour s'élève, droite et fine, dans le ciel mauve.

En parcourant les rues parallèles à la principale, nous trouverons exceptionnellement quelques arcades, ailleurs les mêmes demeures profondes, plus de façades très étroites, plus de très vieilles maisons aussi, nombre d'entre elles datant du XVII^e ou du XVI^e siècle.

Chez messieurs du Conseil, au pied du beffroi

L'Hôtel de Ville, édifié à la fondation de la cité, surélevé d'un étage au milieu du XVI^e siècle, est à l'image de la ville. Incorporé dans les maisons voisines, il ressemble à une demeure vigneronne, plus large, plus cossue que les autres : mêmes portes cintrées; au-dessus, fenêtres à meneaux. On l'appelait autrefois plus modestement la Maison de Ville. Il vaut la peine de le visiter, pour voir la grande salle, le poêle Landolt, la pendule de 1734, témoin des troubles Petit-maître; pour déchiffrer quelques-unes des armoiries des familles bourgeoises qui décorent l'embrasure des fenêtres, car l'histoire de ces familles se confond avec celle de la ville; pour évoquer surtout l'assemblée des conseillers, les séances où s'est élaboré pendant des siècles le destin de La Neuveville, les réceptions solennelles, les festins somptueux ou les agapes largement arrosées que les graves magistrats ne dédaignaient pas de s'offrir.

On a installé à l'Hôtel de Ville les collections du Musée. Les Neuvevillois sont fiers des canons bourguignons, butin pris au Hardi à Morat, et qui ont en effet une grande valeur historique. Napoléon III, qui se passionnait pour l'histoire de l'artillerie, les a minutieusement étudiés. Des musées, suisses et étrangers, tel le Musée d'artillerie de Paris, ont voulu les acheter. La Neuveville, avec raison, s'est toujours refusée à les vendre... Outre quantité d'armes et de souvenirs relatifs à l'histoire locale, il faut signaler la collection d'objets lacustres et la pirogue, autre pièce rare.

Le contingent neuvevillois vengea, à Morat, la mort de quinze camarades trahieusement pendus à Grandson, avec toute la garnison du château. On a conservé la liste de ces malheureux combattants, tous confrères escoffiers. On peut la voir, si l'on a le privilège de pénétrer dans le « secret », où se trouvent les archives de la Bourgeoisie. Elles sont très riches. Des siècles d'histoire sommeillent dans ces parchemins et documents de toute sorte. On y trouve les lettres de franchises

accordées par les princes-évêques, le traité de combourgeoisie entre Berne et La Neuveville, les procès-verbaux des séances du Conseil. On y trouve même une lettre signée de la main de Henri IV. Des mercenaires neuvevillois au service du roi de France, ne recevant pas leur solde, s'en étaient plaints au Magistrat, qui transmet leurs doléances au monarque. Dans sa réponse, Henri IV informe ses « chers et bien-aimés » amis de La Neuveville que l'état de ses affaires ne lui a pas permis de faire face à ses obligations, et il les prie de lui accorder quelque délai... Il faut voir surtout les treize incunables réunis par un ecclésiastique et bibliophile, Guillaume Grimaître. A sa mort, en 1519, une partie de ses livres vint enrichir nos archives. Le plus précieux de ces incunables est le « Psalterium » de Bero-münster.

Ce « secret » se trouve dans la tour Carrée ou tour des Cloches, attenante à l'Hôtel de Ville et construite en 1520. Massive, mais sans lourdeur, elle est visible de très loin et donne à La Neuveville, avec la tour Rouge, sa silhouette caractéristique.

On aura remarqué l'importance du XVI^e siècle dans l'histoire des monuments de La Neuveville. Plusieurs d'entre eux datent de ce temps, comme la tour Carrée et les fontaines de la rue du Marché, ou ont été transformés ou achevés à cette époque, comme l'Hôtel de Ville et la tour Rouge.

A deux pas de l'enceinte

En longeant à l'extérieur les côtés de l'hexagone formé par la vieille ville, nous découvrirons quatre tours de flanquement, grosses constructions rondes aux toits coniques. L'une d'elles, à l'angle nord-ouest du bourg, est tronquée et prise à demi dans les murs de la maison contiguë.

Chemin faisant, nous jetterons un coup d'œil à l'ancien grenier de la ville — aujourd'hui fabrique d'horlogerie — que des édiles prévoyants avaient fait construire, en 1756, au nord de la tour Rouge, pour y emmagasiner une quantité de grain suffisante en cas de disette. Tout près de là se trouve la Maison de Gléresse, édifiée dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Tourelle et porte Renaissance aux montants et linteau sculptés. Cette demeure patricienne doit son nom à la famille des Gléresse, à qui elle appartenait, et qui fournit plusieurs châtelains à la ville. Elle abrite aujourd'hui la préfecture, le tribunal de district et la police cantonale. Encore quelques pas en direction du château, et nous verrons la très vieille rue du Faubourg. Revenant près du lac, nous trouverons, à côté de la porte

de Rive, un grand bâtiment, avec cour et caves profondes. Cette maison fut construite par les abbés de Bellelay — autrefois propriétaires de nombreuses vignes à La Neuveville — au milieu du XVII^e siècle, pour y loger leurs pressoirs et leur vin. C'est l'actuelle Maison de Berne, ou Cour de Berne, qui appartient à la municipalité de la ville fédérale, propriétaire, elle aussi, d'une imposante partie du vignoble neuvevillois. En 1970, Berne construisit, dans le domaine des Lorettes, à l'est de la ville, une cave moderne. L'ancienne cave, désaffectée, sert de théâtre de poche et de salle de réception.

Au-delà des murs: un sanctuaire, une forteresse

Il reste à parler de deux édifices situés à quelque distance de la partie ancienne de la ville, tous deux antérieurs à sa fondation : un sanctuaire, la Blanche-Eglise, et une forteresse, le château du Schlossberg.

Un acte signé de Lothaire II, roi de Lorraine, mentionne, en 866, soit quatre siècles et demi avant la fondation de La Neuveville, une chapelle dédiée à saint Ursicinus, située sur l'emplacement de la Blanche-Eglise actuelle. La présence de ce sanctuaire atteste l'existence, dans les parages, d'habitations aujourd'hui disparues. Il y avait, dans la région comprise entre Le Landeron et La Neuveville actuels, un village ou des maisons disséminées qu'on désigne sous le nom de Nugerol. Ce sanctuaire ayant aussi porté le nom de chapelle de Nugerol, on peut supposer qu'il a servi de lieu de culte aux habitants de cette localité, ou à une partie d'entre eux.

Quoi qu'il en soit, c'est cette chapelle qui fut appelée plus tard la Blanche-Eglise et qu'on transforma et agrandit en 1345 pour les besoins de La Neuveville récemment fondée. D'autres transformations eurent lieu dans les siècles suivants. L'une d'elles permet d'expliquer l'asymétrie frappante de l'édifice : le chœur n'est pas dans l'axe de la nef, et la rosace située au-dessus du porche n'est pas au milieu de la façade. C'est qu'il existait, dans les bas-côtés nord de la nef, des chapelles latérales qui, menaçant ruine, furent démolies en 1828. On reconstruisit alors le mur trois mètres plus au sud.

Une découverte importante a été faite lors des travaux de restauration entrepris en 1912. A la Réformation, on avait recouvert d'un enduit les fresques qui ornaient le sanctuaire. Un grattage minutieux les a fait réapparaître. Elles sont le plus bel ornement de l'église. Les plus anciennes datent du milieu du XIV^e siècle.

De celles qui couvrent la paroi séparant le chœur de la partie droite de la nef, les deux supérieures diffèrent l'une de l'autre et par le dessin et par le coloris. Celle du haut nous montre Adam et Eve au paradis terrestre : Eve jaillit du flanc d'Adam; Dieu unit le premier couple. Le jaune domine dans cette peinture qui frappe par sa naïveté expressive, le souci de mettre en évidence l'essentiel, le refus du détail : le paysage compose un ornement symbolique stylisé à l'extrême. Les corps sont hardiment dessinés, cernés d'un trait ferme, sans rature. La fresque qui s'étend au-dessous, moins bien conservée et plus confuse, se déchiffre moins aisément. Cependant on y reconnaît une adoration des mages : à gauche, Marie, Joseph et l'enfant Jésus, dans l'étable; les rois, à cheval, s'approchent avec leur suite.

A la voûte du chœur, entre les nervures de la croisée d'ogives, un artiste a figuré les quatre évangélistes, ailés et accompagnés de leurs attributs. Leurs noms sont peints sur des banderoles. Riche coloris. Ailes à plumes de paon. A la naissance des voussures, des anges musiciens complètent la décoration.

Plusieurs châtelains, pasteurs et notables ont été enterrés à la Blanche-Eglise. De belles pierres tombales sont scellées contre ses murs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le prince-évêque de Bâle Henri d'Isny, soucieux de protéger ses terres contre d'éventuelles attaques des comtes de Neuchâtel, fit commencer la construction du Schlossberg en 1283. Son successeur l'acheva cinq ans plus tard. Le château est donc de vingt-neuf ans l'aîné de la ville. Il en est un des ornements. La silhouette de La Neuveville ne se conçoit pas sans ce couronnement, évocateur d'une époque révolue. C'est là que l'automne pare la forêt de ses couleurs les plus somptueuses. Il faut y monter, ne serait-ce que pour la vue incomparable dont on jouit de là-haut.

Le château servait de résidence au châtelain et maire de la ville, comme il se doit; au prince-évêque également, lors des séjours qu'il faisait dans sa Neuveville ou Bonneville — désignation qui pendant longtemps fut utilisée concurremment avec la première. A vrai dire, il n'a guère été régulièrement habité que jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Puis il fut à peu près abandonné, les châtelains préférant habiter en ville. On le réparait, de temps en temps, tant bien que mal. Le XVII^e siècle y déroula ses sabbats de sorcières, névrosées qui prétendaient avoir pactisé avec le diable, avouaient les forfaits les plus invraisemblables, ou s'en accusaient elles-mêmes, tout en sachant que cet imaginaire commerce avec l'enfer leur vaudrait une trop réelle condamnation capitale. Il y a deux cents ans, on envisageait la démolition du château fort, à demi ruiné. Décrété bien national sous l'occupation

française, vendu à l'encan, il connut des fortunes diverses, jusqu'à servir de guinguette. Il a été restauré une première fois en 1884, puis en 1931, et fort bien. Il appartient aujourd'hui en commun à l'Etat de Berne et à la commune municipale de La Neuveville et se trouve de ce fait, heureusement, sauvé de la dégradation.

VAINS REGRETS

Correction des eaux du Jura

On se plaît à évoquer La Neuveville d'autrefois, telle qu'on peut se la représenter d'après les vieilles gravures, telle qu'elle pouvait être encore vers 1850, avant la construction de la voie ferrée, avant la première correction des eaux du Jura. Elle touchait au lac, comme l'avait voulu son fondateur. La porte de Rive franche, on était au port. La ligne de chemin de fer l'a coupée de la grève, et l'abaissement du niveau du lac consécutif aux travaux de la correction des eaux l'en a éloignée.

La correction des eaux a de plus modifié l'aspect du paysage. C'est à la suite de ces travaux qu'a émergé la langue de terre qui relie l'île de Saint-Pierre à Cerlier. Cette correction — quelle ironie dans ce mot! — a profondément et définitivement altéré tout un site; elle a dénaturé l'île, ou plutôt les îles, puisque, à côté de la grande, il y avait la petite, l'île des Lapins. Elle a coupé en deux un lac déjà bien petit et, en faisant apparaître de larges zones de terre jusque-là immergées, amoindri encore sa surface. Le coup d'œil sur le lac était plus beau quand, de La Neuveville, l'ample nappe des eaux s'étendait jusqu'à Fenil, jusqu'à Locraz, jusqu'au pied des collines déjà lointaines du Seeland. L'île de Saint-Pierre était plus belle quand elle était encore une île véritable, surgissant en coupole de verdure, tout entière entourée par l'onde scintillante. Et puis, elle répondait si bien à cette nostalgie de l'insularité qui hante le cœur de chacun d'entre nous!

Ici, les gens qui ont bon sens assis se récrieront. La correction des eaux, objecteront-ils avec raison, était nécessaire, et ses effets ont été bienfaisants. Elle a mis fin à des inondations périodiques et désastreuses. Elle a permis d'assécher le Grand Marais et de transformer ainsi une contrée marécageuse, insalubre et

pauvre en une région saine et prospère. Nous en convenons sans peine. On peut cependant en déplorer les conséquences fâcheuses. Qu'on veuille bien nous accorder une dernière remarque. Les ingénieurs de la correction des eaux du Jura pensaient que, les travaux une fois achevés, le niveau du lac resterait assez élevé pour conserver à l'île de Saint-Pierre son caractère. Mais le niveau définitif fut plus bas que prévu. Ah! les ingénieurs!

Voies de communication

La ligne du chemin de fer a, disions-nous, séparé la ville des rives du lac. Par surcroît de malheur, elle a été doublée par la route nationale 5. Nous avons signalé que cette autoroute présente l'avantage d'avoir détourné du vieux bourg la circulation de transit, mais l'inconvénient d'avoir bousculé l'ordonnance de nos quais et d'emporter dans le bruit des véhicules le peu de tranquillité dont on jouissait encore au bord du lac. D'ailleurs toute la rive nord du lac de Biemme a souffert de la construction de la nouvelle route. Les tranchées qu'on a ouvertes, les énormes murs de soutènement qu'il a fallu édifier, l'accumulation du béton ont infligé au paysage de graves blessures.

Alors, dira-t-on, que fallait-il faire? Où aurait-on dû, à La Neuveville, faire passer la voie ferrée et la route? Problème épineux, sans doute, et peut-être insoluble. D'ailleurs il ne s'agit pas de trouver la réponse à des questions tranchées une fois pour toutes, ni, répétons-le, de contester la nécessité de ces grands travaux d'utilité publique, dont nous reconnaissons et apprécions tous les avantages. Cependant on ne peut s'empêcher de regretter la présence de ces deux longues chaussées de ballast et de béton, de ces deux viaducs qui, à l'est et à l'ouest de la ville, chevauchent la ligne du chemin de fer; si légers soient-ils, ils ne font certes pas à La Neuveville une parure. Vains regrets! Résignons-nous à subir le flot bruyant et polluant des voitures et des camions, le fracas des express, et à voir défiler les interminables théories de wagons des lents trains de marchandises traînant derrière eux leur bruit de ferraille.

A mentionner aussi, au chapitre des regrets, ces hauts immeubles locatifs, appelés communément maisons-tours, dont on nous a gratifiés, soit sur sol neuvevillois, soit tout à côté, sur le territoire voisin du Landeron, constructions démesurées fourvoyées dans un site modéré qu'elles encombrant de leur masse déplaisante.

UN PAYS DE VIGNOBLE

Une culture aussi ancienne que la ville

La vigne a joué de tout temps, et joue aujourd'hui encore un rôle important dans la vie économique de La Neuveville. Depuis les origines, les gens d'ici se sont adonnés à cette culture. Dès les premiers temps aussi, beaucoup de vigneronns pratiquaient un second métier, de manière à ne pas être entièrement à la merci d'une mauvaise récolte. Très souvent même, c'est la vigne qui constituait l'occupation accessoire. C'est dire qu'une partie importante de la population dépendait de la vigne, de façon plus ou moins étroite. Aujourd'hui encore, la vigne touche, à des titres divers, plus de monde qu'on n'imaginerait de prime abord. Outre ceux qu'elle occupe entièrement, il y a les petits, voire très petits propriétaires, ceux qui en tirent un appoint à leur revenu ou un gain des plus modestes. Qui ne désire posséder quelques ceps, une treille, pour le plaisir de les soigner et de cueillir à l'automne des grappes dorées, ou bleues, ou d'un rose délicat, qui composent dans les coupes de si belles natures mortes ? Quand approche le temps de la vendange, la vigne est omniprésente. Les festivités organisées en son honneur remplissent la ville, trois jours durant, de leur joyeuse animation. Les préparatifs de la récolte se déroulent dans les caves, dans les pressoirs, et dans la rue. Les écoles font coïncider les vacances d'automne avec les travaux des vendanges, car les enfants y participent massivement. On se livre beaucoup à cette occupation en famille et, comme elle est tout à la fois un travail et une occasion de réjouissance, on y invite parents et amis, qui accourent des quatre coins du Jura et de plus loin encore.

Le métier de vigneron est resté à peu près immuable pendant des siècles. Mêmes méthodes, mêmes outils et mêmes coutumes. Depuis quelques dizaines d'années, il s'est profondément transformé par l'évolution des systèmes de culture, par la mécanisation et la motorisation. Il reste toutefois un des éléments permanents de la vie neuvevilloise, de ceux qui perpétuent sa physionomie traditionnelle. Il est en harmonie avec ses vieilles rues et ses pignons. Aujourd'hui comme jadis, on voit le vigneron quitter, le matin, par la porte cintrée, sa demeure étroite et profonde.

Le vignoble de La Neuveville

Qu'on ne se méprenne pas. Le métier de viticulteur est dur. De plus il est d'un profit toujours aléatoire, à tel point qu'on songea sérieusement, au début du siècle,

à remplacer la vigne par d'autres cultures. On y a renoncé. C'est décidément à celle de la vigne que notre région se prête le mieux. Le climat assez rude de nos contrées est adouci par la présence du lac qui, le jour et en été, accumule la chaleur qu'il restitue à l'atmosphère la nuit et en hiver. En outre, le rayonnement du soleil est réverbéré par les rochers qui dominent nos coteaux, et la température s'en trouve accrue. D'autre part, le vignoble, exposé au sud-est, est bien ensoleillé et il s'étend sur des terres inclinées au sol caillouteux. Or la vigne, pour prospérer, veut un climat tempéré et une exposition favorable; elle aime les coteaux et une terre graveleuse.

Le vignoble neuvevillois, limité à l'ouest par celui du Landeron, s'étend surtout vers l'est, où il confine à celui de Gléresse. Sa longueur totale est d'environ 4,5 km. D'une superficie de 89 hectares, il est le plus grand des vignobles du lac de Biène. Ceux-ci, Cerlier compris, couvrent en tout 250 hectares. Les neuf dixièmes de sa surface, soit, en chiffres ronds, 80 hectares, sont plantés de cépages blancs, essentiellement de chasselas; sur les 9 hectares restants, on cultive un seul cépage rouge, le pinot noir. Sans jeu de mots!

A Chavannes par le vignoble

A l'extrémité orientale du vignoble se trouve le hameau de Chavannes — en allemand Schafis. Il jouxte Gléresse; la majorité de ses habitants parlent l'allemand, mais il fait partie de la commune de La Neuveville. Chavannes est admirablement situé, face au lac et à l'île de Saint-Pierre, et ses crus sont parmi les meilleurs. La famille des Gléresse — nous avons parlé de leur résidence de La Neuveville — y possédait une gentilhommière, le « Fornel ». Cette belle vieille demeure a été récemment restaurée et aménagée pour abriter un musée de la vigne.

Chavannes est à une petite heure de la ville, le temps de mûrir, sur le chemin du vignoble à flanc de coteau, écrasé de soleil, une soif qu'on étanchera d'un coup de blanc à l'étape. Le temps de promener son regard sur un merveilleux panorama. Des milliers de ceps dégringolent vers la nappe mouvante et vivante de l'eau. Le lac est plus large ici. L'île s'est rapprochée. Sous la brusque chute de la montagne et du rocher, l'œil saisit en enfilade, par-dessus les épaulements des coteaux, tout un pan de vignoble. Le temps aussi d'évoquer la vigne et ses travaux.

Labour, taille et nouveau labour, travaux rythmés par les saisons, commandés par le ciel. Les moteurs pétaradent, les charrues montent entre les ceps alignés. Les sécateurs tranchent les sarments sur les souches dressées comme des serres

griffues. La bise de février pince les doigts gourds. Ici, là, plus loin, les « piochards » s'abattent sur les échelas qui s'enfoncent. Les bras montent, retombent, et le claquement du métal sur le bois vous parvient à contretemps, à cause de la distance. L'air s'amollit, la vigne pousse, le temps presse. Les doigts volent autour des ceps : on effeuille, on attache. Il faut « râbler », car la mauvaise herbe croît. Le mildiou guette ; il faut sulfater, encore et encore, cinq, six fois. Lourdes pluies d'été, soleil implacable de juillet. Orages entraînant la terre que toujours il faut remonter. Tous ces travaux, et d'autres, doivent se faire au bon moment. Leur cortège, tantôt lent, tantôt précipité, conduit le vigneron à l'automne, à la récolte, si les maladies ne se sont pas acharnées sur ses vignes, si la grêle ne les a pas ravagées. Le branle-bas de la vendange anime une dernière fois le vignoble, dans la grisaille des matins de brouillard, dans l'éclat des après-midi ensoleillés. Le jus s'égoutte au pressoir, les fûts se remplissent dans les caves de La Neuveville, dans les caves de Chavannes où nous sommes arrivés, toutes bien tenues, et que leurs propriétaires seront fiers de vous montrer, comme ils seront fiers, et à bon droit, de vous faire goûter de leur vin.

MOMENTS PRIVILÉGIÉS

Pour obéir aux impératifs de la vie moderne, on a abîmé le site de La Neuveville et tout le paysage du lac de Bienne. Nous l'avons relevé. Il reste cependant bien des choses à aimer. Soyons attentifs à la beauté de ce lieu et de cette terre, telle qu'elle se manifeste, se transforme et se renouvelle au fil des jours et au gré des saisons. Etre attentif à la beauté, c'est mieux en jouir, c'est vivre plus intensément. C'est aussi goûter une certaine forme du bonheur.

Le lac de Bienne est modeste et discret. Autour de lui, monts et collines se relèvent comme les bords droits et bas d'une barque à fond plat. Oui, on pourrait comparer ce pays à une barque de pêcheur, la proue dirigée vers l'est.

Les eaux tranquilles ajoutent au caractère intime du paysage. Le lac calme convient à l'été, quand le pays s'épanouit et rit au grand soleil de juillet, quand les eaux retentissent des cris joyeux des baigneurs. Il convient aux chaudes couleurs de l'automne, à l'atmosphère des vendanges : toute la rive s'anime et l'on

entend, reconnaissable entre mille, le bruit des gerles vides qu'on remue, les gerles sonores qu'on roule, inclinées, sur le sol des pressoirs et le pavé des rues. Il convient aux soirées sereines. La lumière du jour finissant exalte les couleurs. Elles se jouent sur le lac. Il reflète les rives, il reflète le ciel du couchant : un pêcheur, debout dans sa barque, jette avec indifférence sa ligne dans une eau rose et nacrée.

Le lac calme, parce qu'il est un miroir, parce qu'il réfléchit les rives et tout le pays, retient notre attention et nos pensées et les enferme entre ses étroits horizons; le lac agité les emporte sur ses vagues, les entraîne au-delà des collines, au-delà de la plaine, vers les vastes espaces.

Par un temps vapoureux de bise légère, les rivages paraissent s'éloigner : le lac est plus grand, le pays plus profond; les lointains, délicatement estompés, semblent aériens, et les accidents plus proches perdent leur dure matérialité et se fondent harmonieusement dans le paysage. Le lac est bleu; bleus aussi le Jura et les collines du Seeland. Que la bise vienne à fraîchir, que toute brume se dissipe, dans la lumière plus vive le lac plus bleu semble au loin tout palpitant d'azur. Il change encore si la bise se fait violente. Alors il se marbre de rayures indigo, de bandes vertes, et les rivages bordés de hauts-fonds s'ourlent d'un liseré jaune.

Mais chaque vent, chaque souffle d'air, comme chaque heure et chaque saison compose au lac un visage nouveau.

Il reste bien des choses à aimer. Il reste cette petite ville. Nous l'aimons pour elle-même, mais aussi parce que ses édifices, bien modestes après tout, ses maisons, humbles constructions vigneronnes ou demeures bourgeoises discrètes, sont les témoins émouvants d'un long passé, parce qu'une âme est enclose entre ces murs et sous ces toits. Il faut choisir, pour parcourir les rues de la petite ville et pour évoquer les époques révolues, un jour un peu triste d'arrière-automne. Le lac est gris sous le ciel brumeux de décembre; on n'entend que le cri d'une mouette ou le bref coup de trompette d'une foulque. Et les façades grises et les tours sévères et grises sont en accord avec le sentiment de mélancolie que suscite le rappel du temps aboli et des êtres à jamais disparus. Il fait froid. Peu de passants. La Neuveville se tourne vers son passé. Le silence des rues presque désertes invite au recueillement. Alors les vieilles pierres parlent à la mémoire et à l'imagination, et l'on se donne l'illusion d'effacer, un court instant, le tragique isolement des générations.

Il reste tant de choses à aimer. Il reste le plaisir de voir les saisons s'emparer tour à tour du pays, faire et défaire sous nos yeux mille tableaux que nous attendons d'année en année et qui toujours nous ravissent, mille tableaux sur le même sujet et pourtant tous différents.

Il est des réussites miraculeuses, des jours bénis; il est des matins bleus de printemps d'une suavité si exquise, d'une beauté si parfaite que le paysage transmué semble être d'un autre monde. Les jours passent, et nous enfermons en nous les belles images qu'ils nous prodiguent. La saison s'avance. Le rocher est tout fleuri d'iris. Puis le plein été se pose sur le pays, sur les coteaux assoupis, et sur la ville — l'air surchauffé vibre au-dessus des tuiles — et sur le lac alangui; il se pose sur le pays saturé d'azur, sur les coteaux où les grappes, sous les feuilles, déjà se gonflent, sur la ville dormante, sur le lac baigné de lumière.

Si l'automne ramène fidèlement la symphonie attendue de ses couleurs, il compose aussi des tableaux imprévus, découverts au hasard d'une promenade : des rameaux de chêne devant les branches d'un sapin, comme une ciselure de cuivre bruni sur une draperie aux plis harmonieux; le dôme d'un hêtre, d'un or lumineux, qui s'enlève, au-dessus des taillis, seul et souverain, dans un ciel rayonnant; au milieu des feuilles tombées, un marron luisant dans sa cupule éclatée.

Après la splendeur de vendémiaire, les tons éteints de brumaire. Le brouillard s'étend au-dessus du pays. Il va durer des jours et des jours. Temps que d'aucuns redoutent ou détestent, et qui pourtant n'est pas sans charme. Le regard et la pensée errent dans le ciel perdu. Temps propice à l'étude et à la méditation... L'année s'avance. C'est l'hiver. Le rocher est tout fleuri de neige.

Le cycle des saisons s'achève et recommence, promesse de joies renouvelées. Déjà nous attendons le retour de mars et le plaisir de revoir, sous les hêtres dépouillés, sur le sol jonché des feuilles décolorées du dernier automne, les premières hépatiques — corolles bleues, corolles roses, corolles bleues teintées de rose — étoiler le sous-bois.







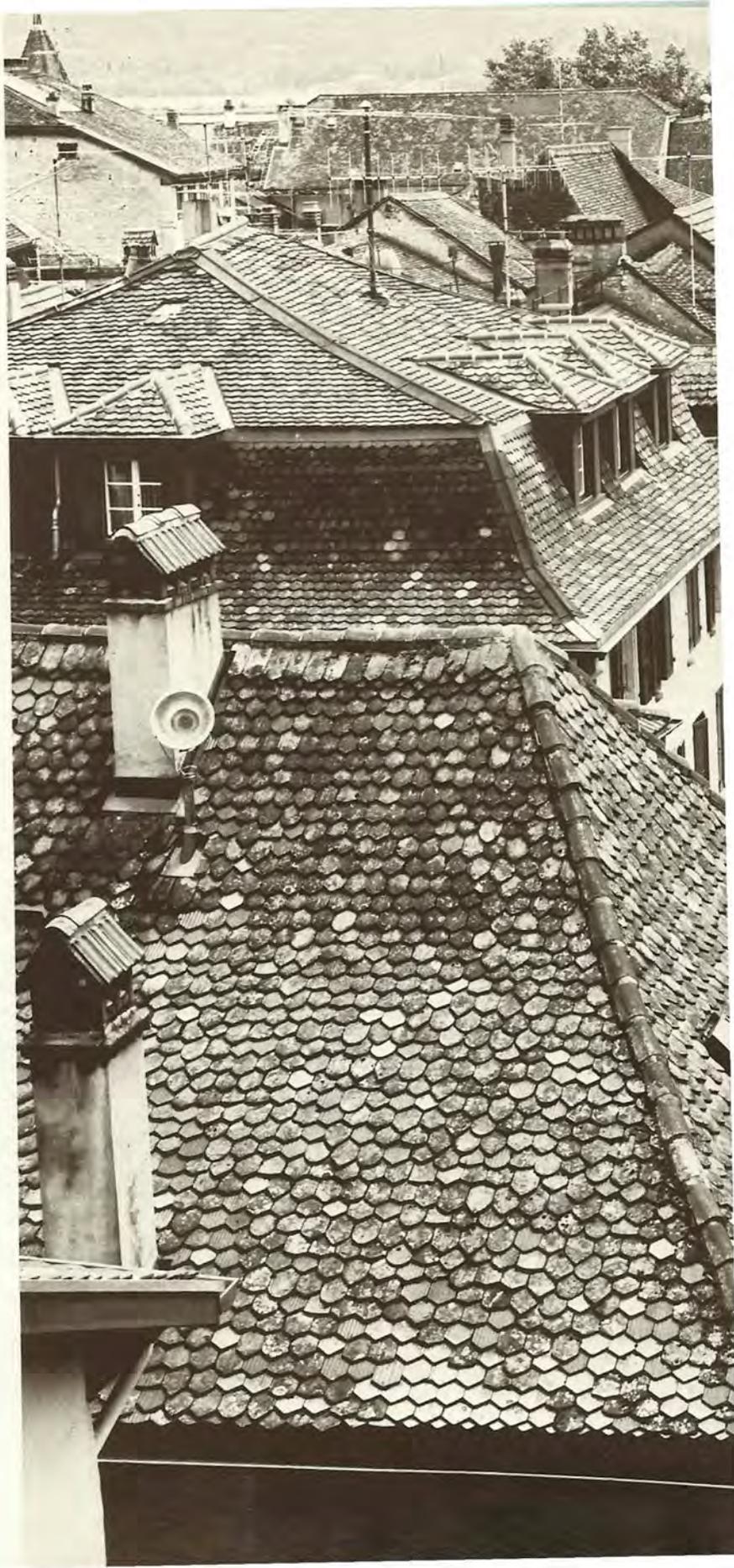
3 Banneret de la fontaine du bas, à la rue du Marché





4 La tour Carrée,
ou tour des Cloches

5 La Maison de Berne,
autrefois Maison de Bellelay

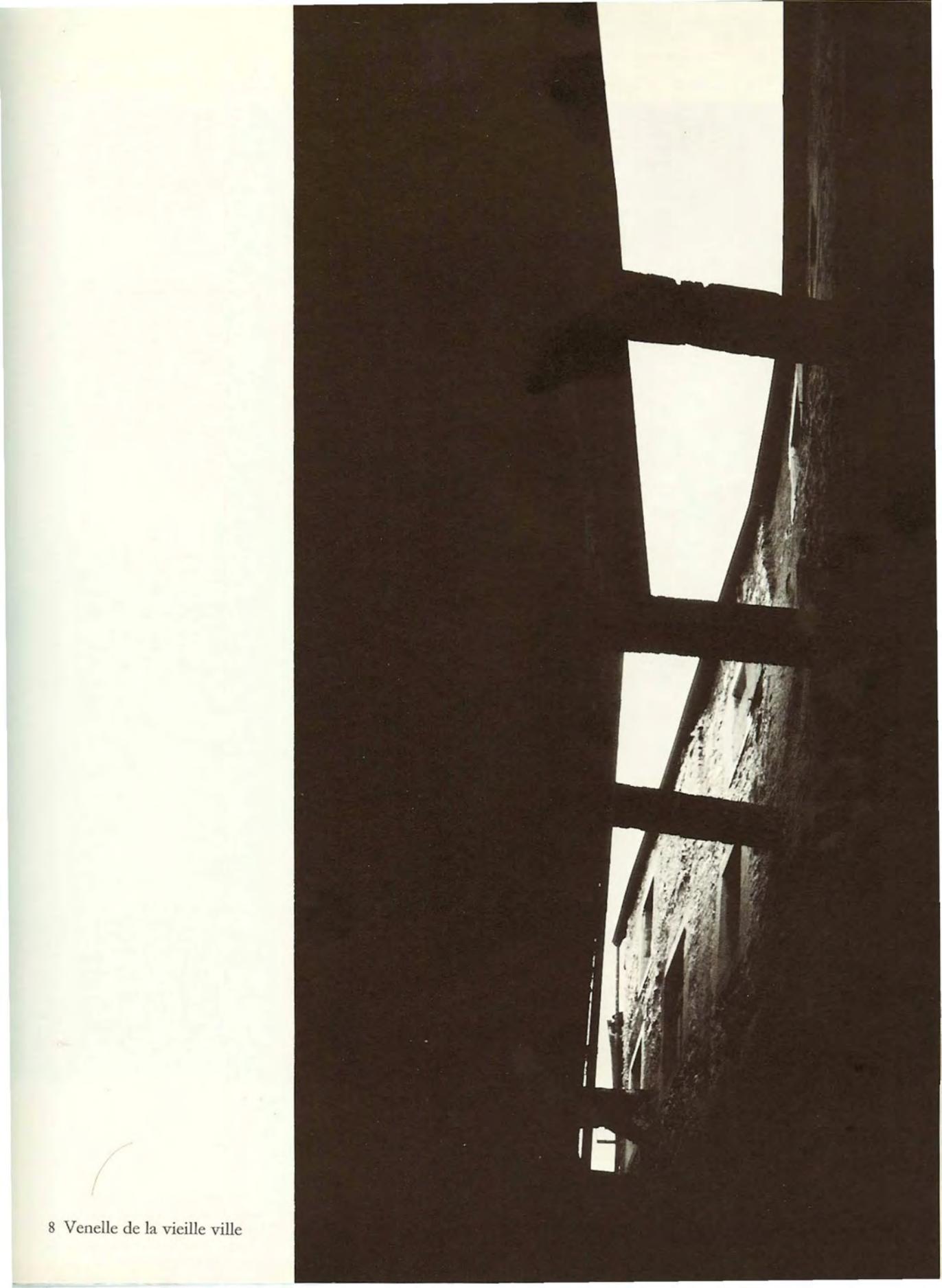






Ego Gerardus Dei gratia Episcopus Balaensis diocesis, ad omnia tunc presentia et futura noscitur. Nos Gerardus Dei gratia Episcopus Balaensis diocesis, ad omnia tunc presentia et futura noscitur. Nos Gerardus Dei gratia Episcopus Balaensis diocesis, ad omnia tunc presentia et futura noscitur.

7 La lettre de franchises accordée par l'évêque de Bâle Gérard de Vuippens en 1318





9 La tour de Gléresse

